

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 14 (1976)
Heft: 66

Artikel: "LE FOYER" de l'Armée du Salut de Liège
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911273>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« LE FOYER » de l'Armée du Salut de Liège

Depuis cinq ans, le foyer est dirigé par des officiers suisses : le capitaine et madame Jules-Henri VOLET

C'est à la fois à une réunion d'information et à une cérémonie d'inauguration du Centre d'Accueil rénové qu'étaient conviés les amis de notre Œuvre, en ce samedi 31 janvier 1976.

Une soixantaine de personnalités et de travailleurs sociaux avaient répondu à l'invitation du chef M. Paulus dont la tâche principale avait été de créer le Comité D'Honneur. Ce fut lui qui introduisit quelques-uns de ces Membres dont M. le Sénateur E. Close, Echevin des Affaires Sociales et de la Famille ; M. Swysen qui représentait le Ministre Defraigne ; Melle M. Gilbert, directrice du Home du Grand Air ; M. Rozet, échevin de l'Instruction Publique.

Dans son allocution, M. le Sénateur E. Close mentionna l'excellente collaboration qui s'est établie entre l'Armée du Salut et les Services sociaux de la ville de Liège. « La législation belge est généreuse » fit-il remarquer, mais il est des cas que la législation n'a pas prévus et que l'Armée du Salut considère sous un autre angle.

Cet aspect particulier du travail — inhérent à l'apostolat chrétien — sera ensuite mis en valeur par le Brigadier Vanderkam qui retracera les grandes lignes des origines et du développement de notre Mouvement dans le monde.

On ne ménagera pas les applaudissements au Capitaine Volet — ainsi qu'à son épouse — que le Secrétaire Général présenta comme « Officier de l'Armée du Salut par vocation mais aussi — et heureusement pour la bonne marche des travaux — comme plombier, maçon ou menuisier à ses heures. Le directeur du Centre d'Accueil parla en homme averti qui connaît à fond les problèmes petits et grands qu'il aura à affronter avec des pensionnaires dont une partie arrivera tout droit de situations pénibles et embrouillées. Il remercia les Autorités pour les

étroites relations nouées avec elles et qui rendent la tâche plus efficace.



Le capitaine Jules-Henri VOLET, directeur, met « la main à la pâte » lors d'une carence de cuisinier.

La Bonne Hôtellerie ! On la connaît bien à Liège. Elle a déjà rendu tant de services depuis l'année 1934 où elle fut inaugurée ! Que d'hommes y ont trouvé abri, que de détresses s'y sont réfugiées ! Toutes les classes de la société sont représentées parmi ceux qui la fréquentent, depuis l'avocat qui y occupe les fonctions de caissier, jusqu'au modeste ouvrier lamineur qui y a appris à revivre, en passant par l'ingénieur, actuellement devenu chauffeur, et conduisant le camion du Chantier d'Assistance par le Travail ».

1974

Après 25 ans à la rue Grétry, et malgré de nombreuses rénovations, l'Armée du Salut ne pouvait plus affirmer comme en 1949 que « l'installation des plus modernes répondait aux exigences de la vie actuelle ».

La vétusté de l'immeuble nécessitait des transformations et des rennovations telles qu'il était impensable pour le propriétaire de faire la dépense pour un locataire susceptible de s'en aller un jour, ou pour le locataire que nous étions de consentir cette dépense dans un immeuble loué. Nous en étions arrivés à chercher un autre immeuble — difficile à trouver — quand la possibilité nous fut offerte à des conditions acceptables de devenir propriétaires du bâtiment que nous occupons.

Nous n'avions pas d'argent et il fut décidé de n'entreprendre que quelques travaux absolument urgents.

1976

L'Armée du Salut dispose maintenant à Liège d'un excellent outil de travail : la maison est gaie, propre, digne, et ses occupants peuvent s'y sentir à l'aise dans un cadre sympathique et plaisant, que ce soit au restaurant, à la salle de séjour ou dans les chambres où ils se retrouvent à trois. Quelques chambres à deux lits permettent de recevoir des couples, et même leurs enfants si besoin est.

Cette institution fait honneur à la ville comme à notre organisation et il faut souhaiter que ses résidents y trouvent également la compréhension, l'affection chrétienne et le conseil avisé dont ils ont besoin.

POUR QUI est le foyer ?

Le Foyer est ouvert pour des hommes de tout âge en quête d'un logement et d'une pension bon marché : ouvriers récemment arrivés dont le budget oblige à l'économie, gens en transit ou momentanément loin de leur famille, sortants d'hôpital ou de quelque établissement où ils n'ont pas gagné, handicapés par incapacité de travail ou par infirmité. Souvent, ils n'ont plus de famille, pas d'amis, parfois pas de travail ; la vie a bousculé et meurtri certains d'entre eux. Beaucoup viennent d'eux-mêmes ; d'autres obtiennent notre adresse par des Assistants Sociaux ou des Organismes publics ou privés. Seul critère pour l'admission : avoir besoin d'un foyer ! Comme toujours à l'Armée du Salut ! On ne tient aucun compte des convictions religieuses ou politiques, de la race, de la langue ou de l'instruction.

Deux assistantes sociales de la Commission d'Assistance Publique de la Ville de Liège suivent régulièrement ceux des pensionnaires qui peuvent avoir besoin de leur aide.

QU'A COUTE tout cela ?

Pas d'argent, avons-nous dit... Devant l'absolue nécessité d'agir sans attendre, le jeune directeur qui, comme ses prédécesseurs, avait dû se contenter de l'état des lieux tant que la maison ne nous appartenait pas, offrit de faire lui-même une partie des travaux avec les moyens du bord.

Fort de son expérience dans le bâtiment avant qu'il se consacre au service d'officier, il se mit immédiatement à la besogne. L'architecte qui a supervisé les opérations a estimé à un million de francs la valeur de la main d'œuvre fournie ainsi et nous sommes très reconnaissants au Capitaine Volet et à ceux qui l'aidèrent. Malgré cette économie fort appréciable, on devine qu'il fallut acheter beaucoup de matériel ; il fallut aussi recourir à de la main-d'œuvre professionnelle pour les travaux les plus importants, et les dépenses effectives auxquelles l'Armée du Salut doit faire face, totalisent TROIS MILLIONS DE FRANCS pour lesquels il n'existe pas de réserve. De telles institutions ne réalisent pas de bénéfice, il faut être content lorsqu'elles arrivent à boucler leurs comptes sans déficit.

QUI PAYE ?

En 1949, un Comité d'Honneur, présidé par Madame Anspach et le Docteur Ledent, avait appuyé l'appel financier en faveur du transfert de l'installation à la rue Grétry.



Le « Foyer » de l'Armée du Salut.
87 rue Grétry à Liège.
45 lits. Institution pour hommes.



Une partie du restaurant

Un nouveau Comité d'Honneur est en voie de formation pour appuyer un nouvel appel à la population liégeoise et les demandes de subsides à présenter à certaines Autorités. Les personnalités suivantes ont bien voulu accepter d'en faire partie (d'autres réponses sont attendues) :

- les Ministres Jean Rey et Defraigne ;
- le Sénateur E. Close ;
- Maître E.E. Jeunehomme ;
- Messieurs J. Ivens, Th. Joris, J. Andrien et plusieurs journalistes liégeois.

Le nom de ces personnes garantit le sérieux de la situation qui vous est exposée et de l'appel qui vous est adressé.

Un compte de chèques postaux spécial peut recevoir vos dons en faveur de la rénovation du Foyer de Liège : 000-0004646-87 ARMÉE DU SALUT - BRUXELLES

L'Armée du Salut vous remercie de lui témoigner votre confiance et votre approbation en la soutenant dans cette action d'amour.

Chocolat Suchard S.A. fête ses 150 ans d'existence...



Vue générale des fabriques de Chocolat Suchard S.A., Neuchâtel (Photo Comet)

Fondée en 1826 par Philippe Suchard, pionnier de l'industrie chocolatière, cette importante entreprise neuchâteloise est passée rapidement du stade artisanal au niveau industriel.

En 1876, elle comptait déjà plus de 100 ouvriers, employés et voyageurs de commerce ; elle occupe actuellement près de 800 personnes.

De 25 à 30 kg de chocolat par jour au départ, sa capacité de production quotidienne est aujourd'hui de 60 tonnes.

Sa gamme d'articles comprend également le caramel aux fruits Sugus et la boisson instantanée Suchard-Express. Chocolat Suchard S.A. fait partie du groupe Interfood S.A. auquel sont rattachées les

nombreuses entreprises Suchard implantées à l'étranger, plusieurs sociétés licenciées et, depuis 1970, le groupe Tobler.

La filiale Suchard Belgique existe depuis 53 ans.

C'est en effet en 1923 que Suchard Belgique vit le jour et se spécialise pour tous les produits traditionnels tels que œufs de Pâques, pralines, caramel sugus, chocolat milka, etc... !

Rappelons que Suchard a connu 8 patrons à sa tête pour guider ses destinées pendant un siècle et demi.

De 1826 à aujourd'hui, les personnalités suivantes se sont succédé :

Philippe Suchard, père de 1826 à 1884

Philippe Suchard, fils de 1855 à 1883
Carl-Russ-Suchard de 1884 à 1925
Ernest Martz et Willy Russ de 1925 à 1930

Hans-C. Lichti de 1930 à 1963

Paul Kiefer de 1963 à 1972

Henry - E. Parel dès 1972